

Le nouveau Bréviaire

— o —

Le directeur de la *Semaine religieuse* de Nevers a posé à Rome, en s'adressant à un dignitaire ecclésiastique dont le nom fait autorité, la question suivante :

Est-il permis, en cette année 1912, de se servir alternativement du Bréviaire modifié par le psautier et du Bréviaire ancien, du nouveau les dimanches, et de l'ancien les jours ordinaires ?

Voici la réponse qu'il a reçue :

Bien que, en France, dans certaines *Semaines religieuses*, on ait donné une réponse négative, cependant, ici, à Rome, la Sacrée Congrégation des Rites, interrogée par moi, a répondu positivement que, pour la récitation privée, durant cette année 1912, il y avait liberté de varier en prenant, comme vous l'indiquez, l'ancien Bréviaire les jours ordinaires, et le nouveau pour les dimanches. Le Saint-Père ayant donné la liberté, il n'y a pas lieu de la restreindre dans ce cas.

(*Sem. relig. de Tournai*, 2 mars 1912.)

A Limoilou

— o —

Le jeudi 7 mars, fête de saint Thomas d'Aquin, a eu lieu, dans la chapelle de la Maison provinciale des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, à Limoilou, une cérémonie de vêtue et de profession présidée par S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Sa Grandeur était assistée par M. l'abbé J.-A. Rainville, curé de Saint-Jean, I. O., et M. l'abbé J. O'Farrell, curé de Saint-Edouard de Frampton.

Étaient présents : MM. les abbés P. Lemay, curé de Saint-Philippe de Néri, E. Bernard, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le R. P. Maurice, curé de Saint-Charles de Limoilou, et le R. P. Etienne, aumônier de la Communauté.

M. l'abbé A. Chouinard, qui accompagnait Monseigneur, assistait comme maître des cérémonies.